



BOUCLIER BLEU
France

Protéger le patrimoine en temps de crise

Patrimoine culturel sinistré en France

BILAN 2019-2020



Juin 2021



Introduction

Le projet « Mémoire des sinistres » au Bouclier bleu France

Depuis plusieurs années, le Bouclier bleu France (BbF), relais en France du Blue Shield International¹ met en œuvre le projet intitulé "Mémoire des sinistres", qui recense les sinistres portant sur le patrimoine culturel français. L'objectif est de pouvoir, d'une part, par une analyse fine des éléments qui les caractérisent, en tirer des leçons permettant de progresser encore dans la sauvegarde et la protection préventives, et d'autre part, de les cartographier.

Il est en effet important de pouvoir revenir sur les sinistres et catastrophes passés pour en tirer des leçons pour l'avenir.

L'objectif est d'établir un bilan annuel et statistique, ainsi qu'éventuellement une carte par type de sinistres et par importance, corrélée ou non à l'existence d'un plan de sauvegarde ou d'exercices de protection des œuvres. Il va de soi que les éléments collectés pourront également être utilisés à titre pédagogique et pour la sensibilisation.

Ce travail s'applique aux **bibliothèques patrimoniales** (à l'exclusion de celles exclusivement consacrées à la lecture publique), aux services d'**archives** (toutes catégories confondues), aux **musées**, aux **monuments historiques civils et religieux**, à tout **bâtiment ou objet de type patrimonial** (statues publiques, calvaires, etc.), ainsi qu'aux **sites archéologiques**.

On le sait, le patrimoine culturel est fragile. Il est notamment impacté par de nombreux types de sinistres, qui occasionnent des dommages parfois irrémédiables. Il peut s'agir :

- d'accidents **d'origine naturelle** : inondation (par remontée de nappe, crue, orage, raz-de-marée, rupture de barrage ou de digue), tempêtes (ou vents violents, cyclones, tornades, ouragans, typhons, de tempête de sable), foudre, vague de froid, gel, mouvement de terrain, coulée de boue, séisme, incendie naturel, vague de chaleur et sécheresse, neige et avalanche, grêle, éruption volcanique, infiltrations suite à des événements naturels (perte d'étanchéité de toiture ou d'ouvrants, mauvaise récupération des eaux pluviales), etc. ;
- d'accidents **d'origine technique ou domestique** : dégât des eaux (par dysfonctionnement de tuyauterie ou rupture de canalisation), incendie, explosion, mauvaise utilisation de l'espace intérieur ou des abords (concerts, spectacles pyrotechniques), vice de construction, etc. ;
- d'accidents **d'origine technologique** (accident industriel, nucléaire, produits chimiques dangereux, accident de transport, ...) ;
- de **conflits** (agitation civile, manifestation, vandalisme, autodafé, terrorisme, guerre, etc.).

¹ créé en 1999 à la suite de la Convention de La Haye de 1954 par l'ICOM, l'ICOMOS, l'ICA et l'IFLA. Le Comité Français du Bouclier Bleu (CFBB) a été créé en France en 2001, et a pris le vocable de Bouclier bleu France (BbF) en 2019.



Quel type de recensement ?

Le recensement des sinistres, effectué depuis 2018 par le Bouclier bleu France, a été établi essentiellement à partir d'articles de presse relevés sur internet, par différents bénévoles, et, depuis 2020, plus régulièrement, à la fois par les porteurs du projet « Mémoire des sinistres », et par d'autres membres du Bouclier bleu France. Les articles de presse proviennent essentiellement de presse quotidienne régionale ou nationale, d'hebdomadaires, de journaux régionaux télévisés, ou de presse spécialisée sur le patrimoine. Le recensement s'est également enrichi des nombreuses informations recueillies sur les réseaux sociaux auxquels participe très activement le BbF (Twitter, Facebook notamment). A la fin de l'année 2020, l'inventaire a pu bénéficier des renseignements recueillis lors d'une enquête, (effectuée pour le compte de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, dans le cadre du Projet Notre-Dame soutenu par la Fondation Renault), sur l'ensemble des Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) au cours de l'année, ou encore par le dépouillement de revues spécialisées de sapeurs-pompiers.

Le BbF a donc souhaité mettre en place un dispositif recensant les différents accidents survenus à des éléments du patrimoine depuis ces dernières années.

Ce fichier se compose à l'heure actuelle d'un tableur recensant les événements par départements et par date. Il comporte une trentaine de colonnes identifiant les lieux patrimoniaux, leur tutelle, leur label, le type de sinistres (nature, origine, ampleur), ainsi que l'échelle des dégâts subis, l'existence ou non d'un plan de sauvegarde, les éventuelles solutions mises en œuvre, ainsi que les références d'articles et de photographies qui documentent l'événement.

Pour un recensement plus exhaustif

Le recensement actuel n'est, malheureusement, pas exhaustif ; il ne peut pas l'être dans l'état actuel du projet, mené uniquement sur la base de bénévolat au sein du Bouclier bleu France. Il va de soi qu'il serait intéressant d'élargir la base afin de collecter un maximum de données. En effet, c'est aussi une couverture la plus fine possible des événements qui permettra de sensibiliser les responsables d'établissement et élus qui ne le seraient pas encore, aux nécessités de la prévention, de la rédaction d'un Plan de Sauvegarde des Biens Culturels (PSBC), ainsi qu'à celles des réactions à mettre en œuvre en cas de problème.

Dans l'idéal, un ou deux référents par région ou par département seraient bienvenus pour faire remonter les informations, qui souvent ne dépassent pas un cadre local et départemental.

Pour que ce recensement soit, à l'avenir, le plus complet et exhaustif possible, plusieurs pistes sont possibles :

- faire appel à la participation de tous les professionnels du patrimoine culturel répartis sur toute la France, qui, à la nouvelle d'un sinistre se produisant dans leur région, pourraient transmettre l'information au Bouclier bleu France ;
- faire appel aux conseillers sectoriels des DRAC, pour une remontée systématique des informations portant sur des sinistres qui pourraient survenir dans chaque région ;
-



- avoir connaissance des articles portant sur du patrimoine culturel impacté par des sinistres recensés régionalement par les services de revues de presse, par exemple ceux des DRAC, ou des Départements.

Les personnes intéressées par ce relais ou souhaitant faire remonter une information ponctuelle peuvent prendre contact à l'adresse : memoiresinistres@bouclier-bleu.fr, ainsi que sur le site internet www.bouclier-bleu.fr, rubrique « Vous avez connaissance d'un sinistre survenu sur du patrimoine culturel ? ».

Espérons qu'à l'avenir, ce genre de processus puisse se mettre en œuvre, et que le recensement annuel gagne en exhaustivité.

Le bilan 2019-2020

Bien qu'il ne soit pas exhaustif, il nous a semblé intéressant de tirer de ce recensement un premier **bilan, consacré à 2019-2020**.

Celui-ci amène quelques remarques préalables :

- Les cas d'incendies sont, d'après ces chiffres, majoritaires. Cela doit être pondéré par le fait que notre recensement s'est enrichi, comme déjà évoqué, d'éléments recueillis par une enquête menée auprès des SDIS, et par le dépouillement de la presse spécialisée de sapeurs-pompiers, ce qui explique cette prééminence des dégâts dus au feu.
- Rappelons en outre que si, en France, les bibliothèques patrimoniales, toutes catégories confondues, sont au nombre de 500 environ, les musées sont quatre fois plus nombreux (dont environ 1200 labellisés « musée de France ») et les monuments historiques recensés environ 47 000. Il convient de garder ces chiffres à l'esprit lorsqu'on examine le nombre de sinistres par type de bâtiments (19 lieux de culte, 18 musées, 4 bibliothèques patrimoniales).
- La rareté des cas de sinistres survenus en centres d'archives (un seul recensé en 2019-2020) laisse à montrer, comme évoqué, que le recensement n'est pas exhaustif

Même si ce premier bilan pâtit d'informations lacunaires, nous espérons obtenir les données de manière plus complète dans les années à venir.

Ce bilan sur 2019-2020, même si donc pas exhaustif, permet de constater les éléments suivants, en bref :

- 72 sinistres ayant impacté du patrimoine culturel : **c'est un sinistre tous les 10 jours en France, qui touche le patrimoine culturel.**
- **Toutes les régions sont touchées.**
- On observe une moyenne de **6 sinistres par région.**
- Sur ces 72 sinistres recensés, 51 % (37) sont des **incendies**, ce qui est très important, même indépendamment du fait que les incendies sont probablement sur-représentés pour les raisons avancées.
- Sur les **24 sinistres dus à l'eau** (33 % des sinistres), **17** (= 70 %) sont dus à des **pluies abondantes** ou des tempêtes. La problématique climatique, due aux effets du



réchauffement de la planète, devient donc prépondérante. Il faut également considérer que le nombre de 7 dégâts des eaux (d'origine technique) est très probablement inférieur à la réalité des sinistres par infiltrations ou par cause technique (rupture de canalisation, etc.), car ceux-ci sont rarement l'objet d'une communication extérieure aux établissements. Ils sont donc sans doute sous-représentés dans ce recensement.

- Le chiffre de **6 crues recensées en 2 ans** montre toute l'importance de travailler sur l'intégration du patrimoine culturel dans les dispositifs de prévention des inondations avec notamment les DREAL² de chaque région et les porteurs de Plans d'Action pour la Prévention des Inondations (PAPI).
- Près de **20 % des incendies** survenus dans des sites patrimoniaux sont dus à des **travaux**. Cela doit inciter les responsables à rédiger systématiquement un Plans de Sauvegarde des Biens culturels (5PSBC) ou un plan d'urgence en cas de travaux prévus.
- Les **lieux de culte représentent près de 20%** des lieux de patrimoines sinistrés, suivis de très près par les **musées (près de 19%)**.
- **30 % des sinistres recensés sont de gravité 3 ou 4** (sur une échelle de 0 à 5) pour ce qui concerne les œuvres patrimoniales contenues dans le site, c'est-à-dire que le sinistre a causé des dégâts importants sur un nombre limité ou important de pièces. 7% des sinistres ont causé une dégradation complète ou quasi-complète.
- Près de **15% des incidents** sont dus à des actes de **vandalisme**.

Certes, beaucoup des informations recueillies sur les sinistres n'ont pas permis d'évaluer la gravité des dégâts. Mais même partielle, **cette évaluation permet de prendre conscience que beaucoup de ces sinistres ont un impact non négligeable sur le patrimoine bâti et/ou les œuvres patrimoniales qui y sont conservées.**

Cela ne peut qu'inciter la **rédaction des plans de sauvegarde des biens culturels (PSBC)**.

Chiffres clés :

- 1 sinistre impacte du patrimoine culturel **tous les 10 jours** en France en 2019-2020.
- **Toutes les régions ont été touchées**, avec une moyenne de **6 sinistres par région** sur la période.
- **6 crues** ont impacté du patrimoine culturel en 2 ans.
- **Près du quart des incendies** ayant touché du patrimoine culturel sont dus à des **travaux**.
- Les premiers sites patrimoniaux touchés par des sinistres sont les **lieux de culte et les musées**.

² Direction Régionale Environnement, Aménagement, Logement, service déconcentré du ministère de la Transition écologique.

Pour prévenir ces sinistres, ou réduire leur impact sur le patrimoine culturel :

- Inciter à la rédaction des Plans de Sauvegarde des Biens culturels (PSBC) ou de Plans d'urgence dans les établissements conservant du patrimoine culturel ou dans les sites patrimoniaux.
- Intégrer le patrimoine culturel dans les dispositifs de prévention des inondations, notamment, dans les Plans d'Action pour la Prévention des Inondations (PAPI).
- Contacter le Bouclier bleu France³ pour toute aide dans ces domaines.

Sommaire :

- Les types de sinistres ayant impacté du patrimoine culturel en France entre 2019 et 2020..... p. 6
- Les types de patrimoine culturel impactés..... p. 7
- Le statut du patrimoine concerné et sa labellisation éventuelle..... p. 8
- Les dommages aux œuvres patrimoniales..... p. 9
- Les régions touchées..... p. 10
- Les causes primaires des incendies..... p. 11
- Les causes primaires des sinistres dus à l'eau..... p. 12
- L'existence préalable d'un Plan de Sauvegarde..... p. 13



Equipe Mémoire des sinistres : Romana Delaporte, Annick Notter ; Agnès Barbaro ; Juliette Gerfault.
Que toutes en soient ici remerciées.

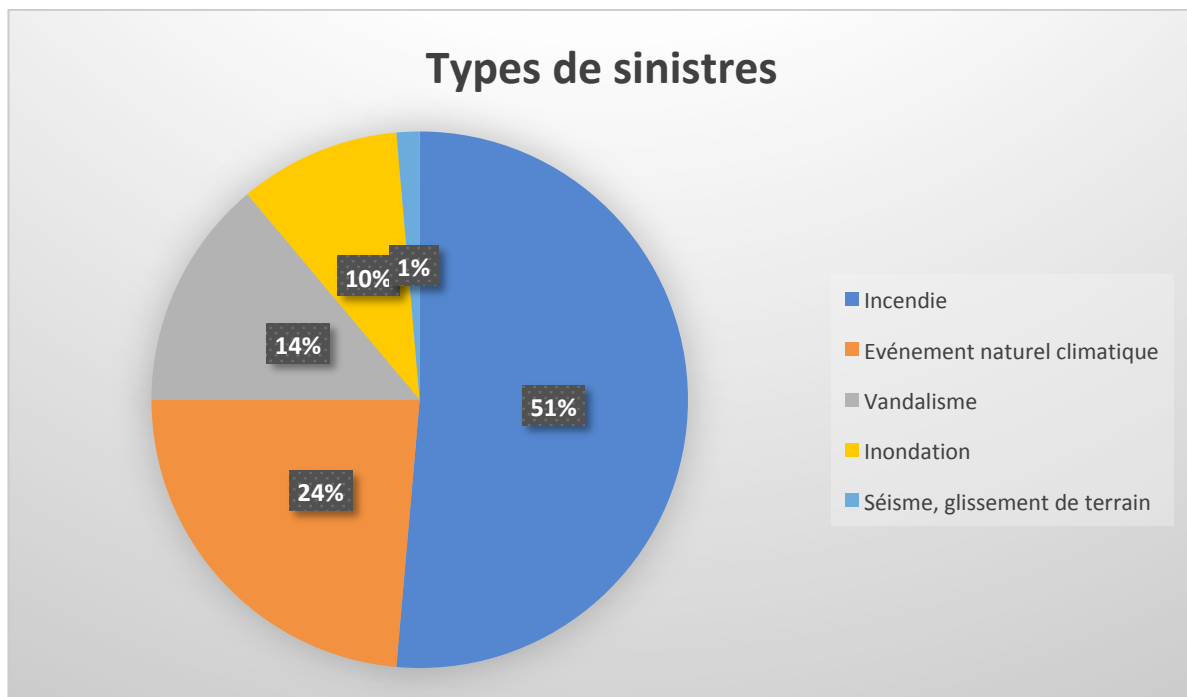
Photos de couverture : Notre-Dame de Paris, incendie du 15 avril 2019, Wikimedia Commons. Musée du patrimoine du Haut-Pays, Saint-Martin-Vésubie, inondation octobre 2020 (tempête Alex). Cop. Dylan Meiffret /Nice matin.

³ www.bouclier-bleu.fr ; 09 80 80 15 15.

Les types de sinistre⁴

Tableau 1

Types de sinistres	
Incendie	37
Événement naturel climatique ⁵	17
Vandalisme	10
Inondation ⁶	7
Séisme, glissement de terrain	1
Total	72



L'incendie reste sans doute la cause majeure des sinistres qui atteignent le patrimoine culturel, même si le résultat doit être pondéré par le fait que le BbF a utilisé les statistiques des SDIS pour établir son recensement.

Il faut noter également la part importante du **vandalisme** (qui pourrait s'alourdir encore si on y incluait certain nombre de départs de feux dus à la malveillance, ainsi que de deux dégâts des eaux dus à des robinets intentionnellement ouverts).

⁴ Tous les chiffres donnés sur l'ensemble du bilan 2019-2020 pour les pourcentages sont arrondis.

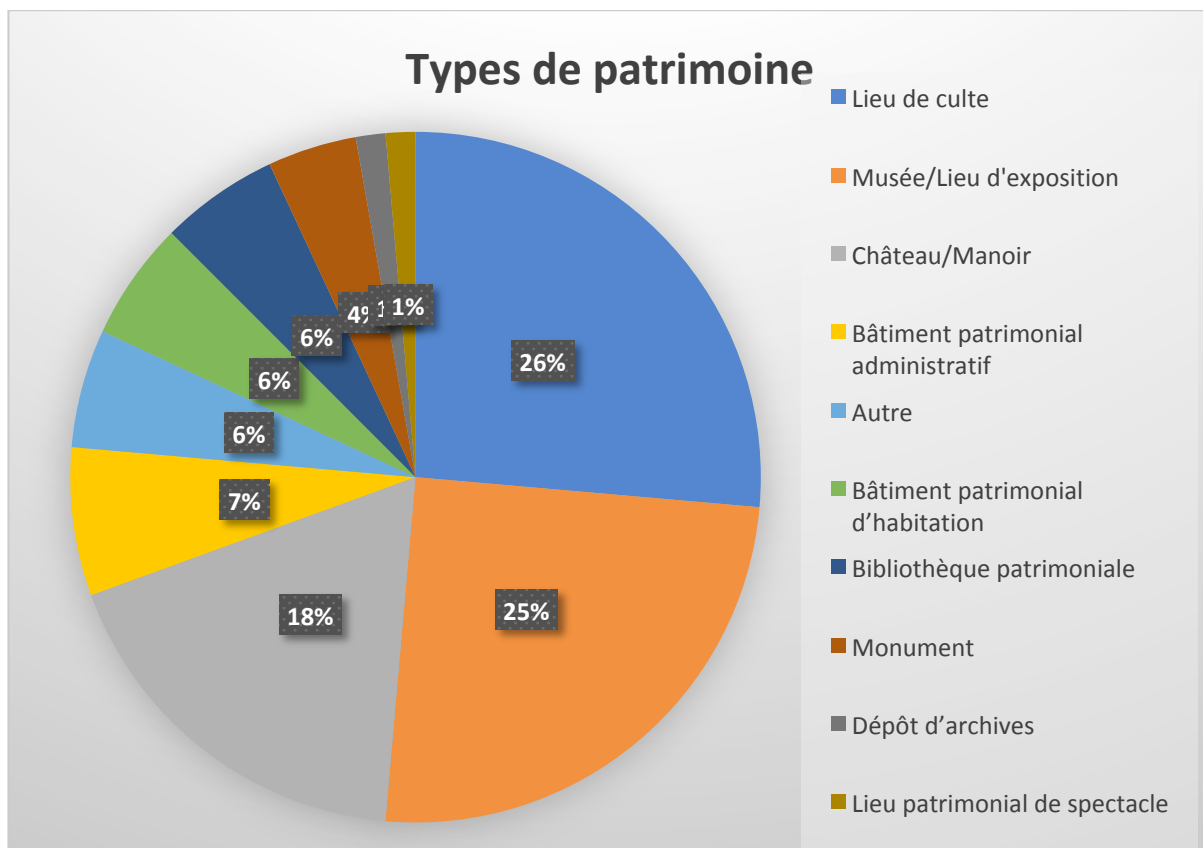
⁵ Événement naturel climatique : tempête, pluies abondantes, crue.

⁶ Dégât des eaux d'origine technique.

Les types de patrimoine culturel sinistré

Tableau 2

Types de patrimoine culturel sinistré	
Lieu de culte	19
Musée/Lieu d'exposition	18
Château/Manoir	13
Bâtiment patrimonial administratif	5
Bibliothèque patrimoniale	4
Bâtiment patrimonial d'habitation	4
Autre	4
Monument	3
Lieu patrimonial de spectacle	1
Dépôt d'archives	1
Total	72



Statut du patrimoine sinistré et labellisation éventuelle (sur les 45 lieux dont le statut est connu)

Tableau 3

Statut		Public			Privé		
		Musée de France	Inscrit MH ⁷	Classé MH	Autre	Inscrit MH	Classé MH
Type de patrimoine	Bâtiment patrimonial administratif		2	2			
	Bâtiment patrimonial d'habitation			1		1	1
	Bibliothèque patrimoniale				1		
	Centre d'archives				1		
	Château / manoir			3		3	3
	Lieu de culte		3	12			
	Lieu patrimonial de spectacle			1			
	Monument		1	1			
	Musée / lieu d'exposition	2	2	2			
	Autre		1	1		1	

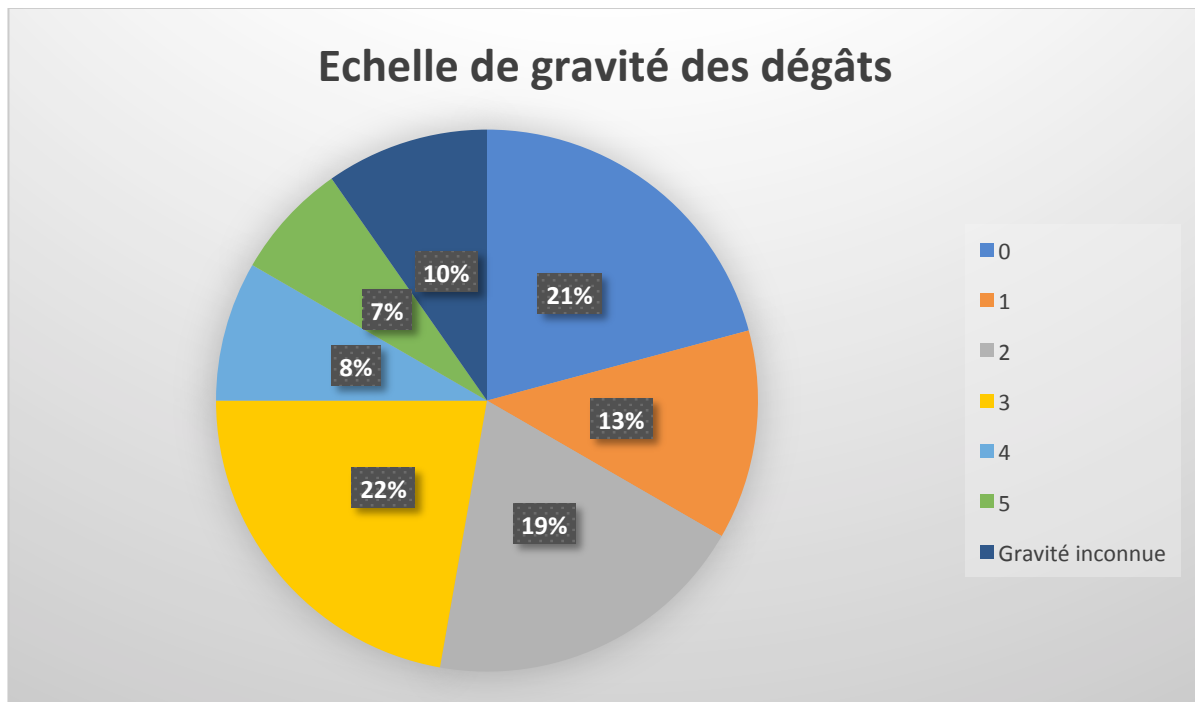
36 lieux publics ont été victimes de sinistres, et 9 lieux privés. Rappelons que les lieux de culte, nombreux à avoir subi un sinistre, sont publics.

⁷ MH : Monument historique

Dompage aux œuvres patrimoniales

Tableau 4

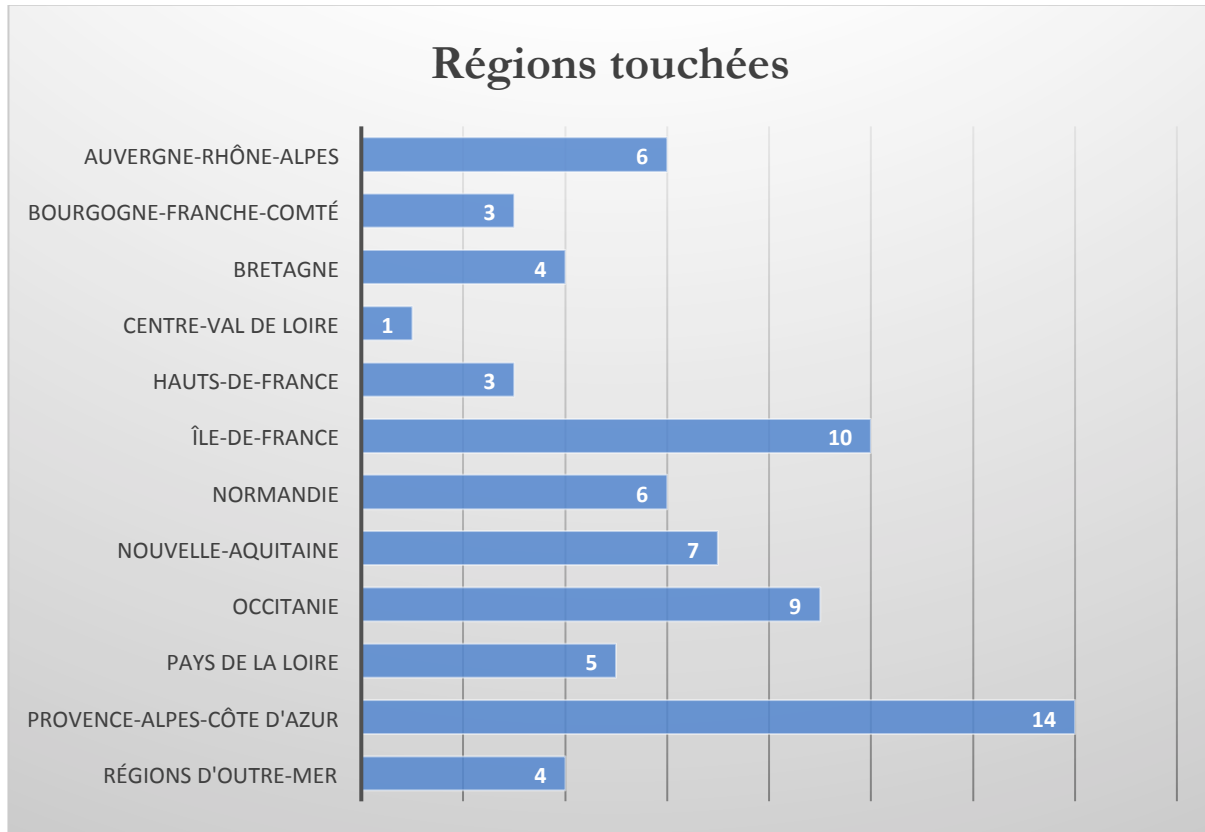
Échelle de gravité des dégâts	
0 : Pas de dégâts	15
1 : Peu de dégâts	9
2 : Dégâts patrimoniaux restaurables	14
3 : Dégâts importants, mais touchant un nombre limité de pièces ou une partie limitée de l'édifice	16
4 : Dégâts importants, touchant un nombre important de pièces ou une partie importante de l'édifice	6
5 : Dégradation ou disparition complète ou quasi complète.	5
Gravité inconnue	7
Total	72



Il est parfois difficile d'estimer le degré de gravité, les informations recueillies étant parfois lacunaires ou inexistantes. Mais même s'il s'agit d'une estimation, cette évaluation permet de prendre conscience que beaucoup de ces sinistres ont un impact réel non seulement sur le patrimoine bâti, mais aussi les œuvres patrimoniales qui y sont conservées.

Les régions touchées par un ou des sinistres impactant du patrimoine culturel

Tableau 5

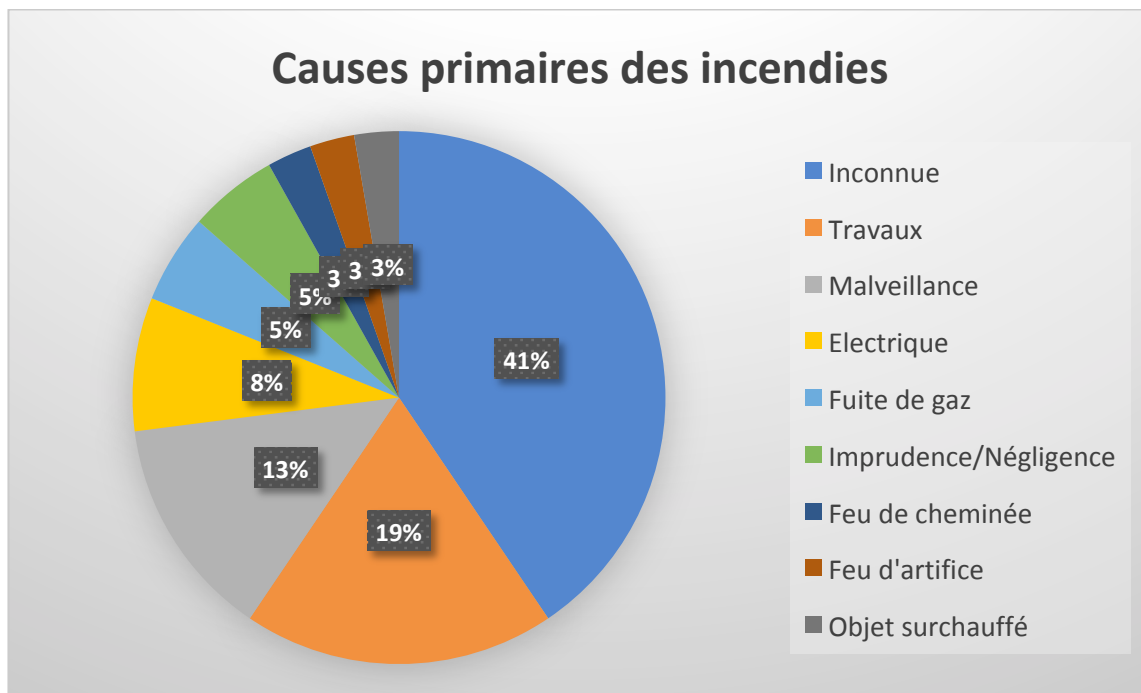


La prédominance des dégâts en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur est évidemment liée aux événements climatiques d'octobre 2020 qui ont touché de nombreux sites. Cette incidence se retrouve bien sûr dans le tableau des causes de sinistres (tableaux 2 et 3). Sur les 14 sinistres survenus dans cette région, ce sont 12 occurrences qui concernent les dégâts dus à l'eau.

Causes primaires des incendies

Tableau 6

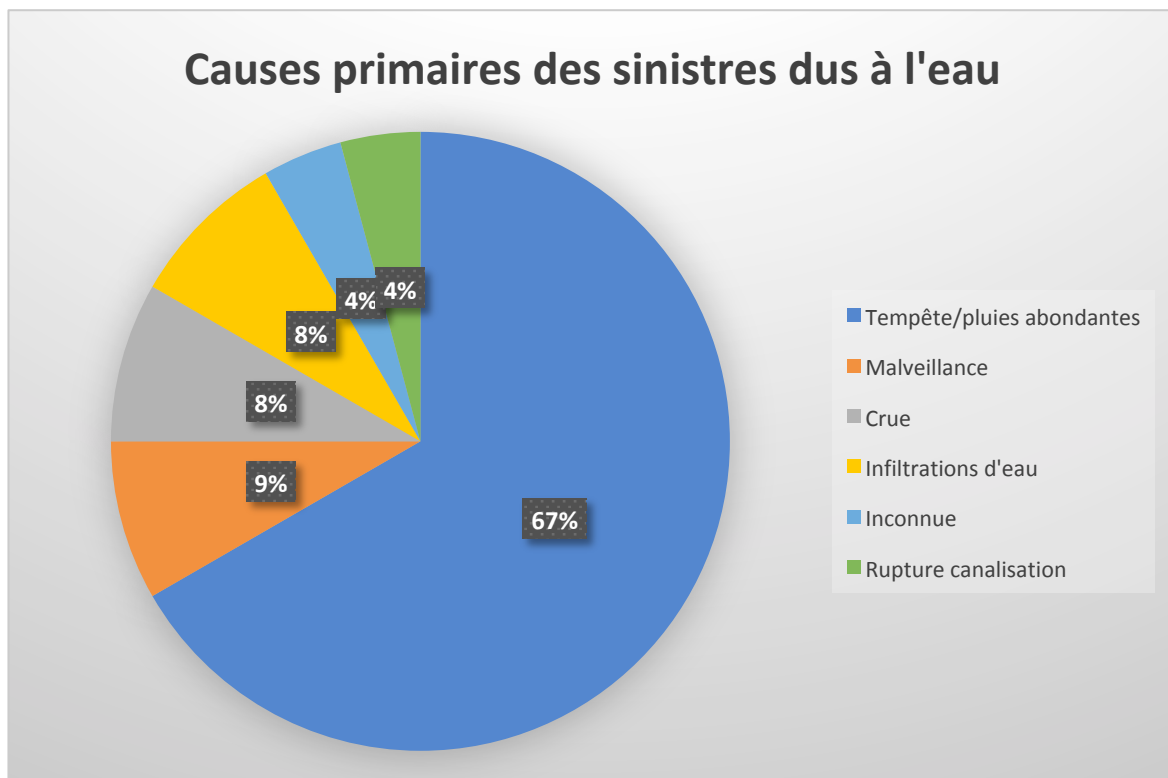
Causes primaires des incendies	
Inconnue	15
Travaux	7
Malveillance	5
Électrique	3
Fuite de gaz	2
Imprudence/Négligence	2
Feu de cheminée	1
Feu d'artifice	1
Objet surchauffé	1
Total	37



Les causes primaires des sinistres dus à l'eau

Tableau 7

Causes primaires des sinistres dus à l'eau ⁸	
Tempête/pluies abondantes	15
Crue	2
Malveillance	2
Infiltrations d'eau	2
Rupture de canalisation	1
Inconnue	1
Total	24



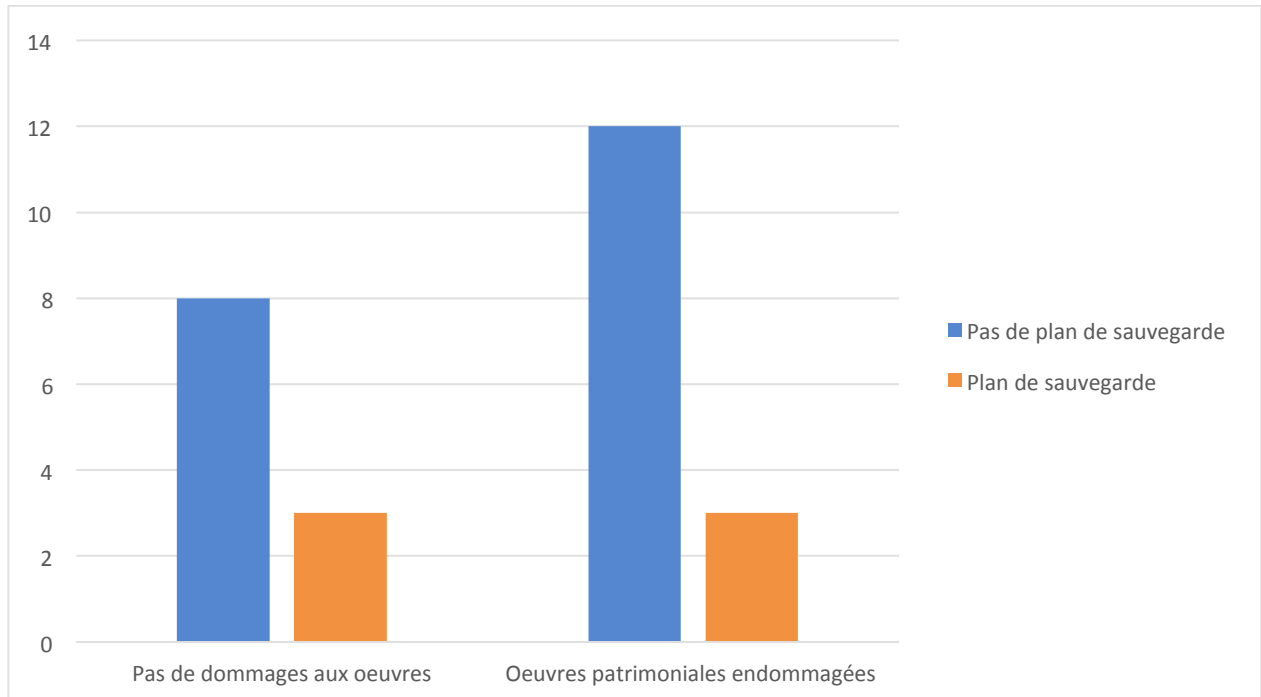
La problématique climatique (plus de 70 % des sinistres liés à l'eau, incluant les crues, sont liés aux pluies torrentielles) devient la cause majeure des dégâts dus à l'eau et devra faire l'objet de réflexions nécessaires à l'anticipation de ce type d'aléas auxquels nous allons être de plus en plus souvent confrontés.

⁸ Il s'agit des inondations dues aux événements naturels climatiques : tempêtes, pluies abondantes, crues et les dégâts des eaux d'origine technique.

Existence préalable d'un plan de sauvegarde⁹

Sur les 72 sinistres, et selon les informations recueillies, seuls 8 bâtiments disposaient d'un plan de sauvegarde ; 20 bâtiments n'en disposaient pas. Prenant compte de ces données connues, il est possible de conclure que les collections ne faisant pas objet d'un plan de sauvegarde ont subi plus de dommages. Cependant, le manque de données initiales doit rendre prudente l'utilisation de ce tableau construit sur les seules données sûres (soit 28 cas).

Tableau 8



⁹ Un plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC) est un document rédigé en amont et validé par la tutelle précisant les actions de prévention et de prévision des sinistres, ainsi que les consignes de réponse à l'urgence et de gestion de crise.